

Traduction

DESCRIPTION DU SERVICE

Les Publications du Québec, de la Direction générale des services de communication (DGSC) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) offrent des services en traduction qui permettent aux ministères et aux organismes (MO) du gouvernement du Québec de maximiser la portée et la qualité de leurs communications.

L'équipe d'experts, accompagnée par des firmes et des professionnels pigistes, répond en toute confidentialité aux besoins des MO, peu importe l'échéancier. De plus, elle respecte les textes initiaux ainsi que les normes gouvernementales, dans plusieurs langues.

Ce que le service comprend

- Devis approuvé avant le début des travaux, au besoin
- Traduction du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français, y compris la révision par un autre traducteur
- Traduction dans 50 autres langues, dont des langues rares
- Authentification de la traduction de documents d'état civil et d'attestations d'études
- Traduction de documents à caractère général, juridique, technique et scientifique
- Révision unilingue anglaise ou bilingue (comparaison des versions en français et en anglais)

Conditions préalables requises

Être un ministère ou un organisme public.

NIVEAUX DE SERVICE

Disponibilité du service

Les demandes de renseignements et les demandes de services langagiers sont reçues du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Délai d'obtention du service

Dès que votre demande est prise en charge, un professionnel vous est assigné. Le temps d'exécution des travaux varie selon l'envergure et la complexité du document à traiter.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

(Obligations générales et légales)

Le CSPQ s'assure de :

- Octroyer les contrats, au besoin.
- Réaliser les travaux et effectuer le suivi des travaux
- Assurer la qualité du produit final.
- Respecter la confidentialité.

De son côté, le client doit :

- Fournir les documents, préalablement vérifiés, en version finale.
- Fournir tout document d'information pouvant permettre d'assurer la compréhension du dossier.

TARIFICATION

(Tarification et modalités de facturation)

[Grille tarifaire](#)

POUR OBTENIR CE SERVICE

Veillez envoyer une demande par courriel : traduction@cspq.gouv.qc.ca,

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour obtenir davantage de renseignements sur les services de traduction, veuillez communiquer avec le secteur des services langagiers au :

Téléphone : 418 646-1000, poste 2894

Courriel : traduction@cspq.gouv.qc.ca

SERVICES CONNEXES

- Révision linguistique
- Gestion des droits d'auteur
- Édition officielle et Gazette officielle


Dernière mise à jour : 18 mars 2019

INFORMATION GÉNÉRALE

Ligne CSPQ

418 644-CSPQ (2777)

1 855 644-CSPQ (2777)

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2020](#)